

Grippe aviaire : Un plan pour le futur qui ne satisfait pas pleinement Philippe Martin.

Le président du conseil départemental veut plus et mieux pour le département



Grippe aviaire : Un plan pour le futur qui ne satisfait pas pleinement Philippe Martin.

Stéphane Le Foll a réuni ce jeudi, les organisations professionnelles des filières volaille ainsi que les Régions et Départements concernés et l'ensemble des acteurs impliqués aux côtés de la filière dans la prévention et la lutte contre l'influenza aviaire afin de signer le pacte dont la biosécurité est la pierre angulaire, élaboré au cours de ces dernières semaines avec l'ensemble des acteurs.

Les deux crises d'influenza aviaries de 2015-2016 et 2016-2017 (H5N8) ont très fortement impacté la filière palmipèdes à foie gras et volailles du sud ouest. Très couteuse pour les éleveurs et pour l'État, cette succession de crises a mis en évidence la sensibilité de la filière aux épizooties et la nécessité de renforcer de façon importante les dispositifs de biosécurité. Une feuille de route a été tracée qui engage chacun, état, interprofessions, éleveurs, transporteurs..., autour de la biosécurité et de l'organisation des filières pour diminuer les risques. A partir de mai 2017, des audits professionnels seront réalisés dans chaque élevage de canard à foie gras (palmipède gras) pour s'assurer que l'ensemble des exploitations respectent les principes de précaution en matière de biosécurité. Par son organisation très éclatée et segmentée, cette filière est plus exposée et plus sensible que les autres aux contaminations. Ces audits seront financés sur la base de fonds professionnels.

Le point de vue de Philippe Martin exposé:

Philippe Martin, Président du Conseil Départemental du Gers participait à cette réunion, à cette occasion, il a d'abord redit sa perplexité devant la mesure de videsanitaire qui a été décidée, et l'incompréhension d'un très grand nombre de producteurs gersois. Il a également exprimé son inquiétude pour la pérennité de filière de production traditionnelle gersoise, laquelle a un impact considérable sur la l'image du Gers et sur son activité touristique.

Des mesures spécifiques au département

Avant de le signer au nom du Gers, Philippe Martin a présenté les 4 mesures départementales qui viendront compléter le Pacte National de lutte contre l'influenza aviaire et de relance de la filière foie gras.

Le Ministre de l'agriculture s'est félicité de la volonté du Gers d'accroître le rôle de son laboratoire vétérinaire départemental et a encouragé la démarche d'agrément engagée pour devenir une plateforme de proximité performante de diagnostic, d'immuno-sérologie et de conseils.

Le plein air du Gers, une signature reconnue

S'agissant des mesures liées au confinement des animaux en période d'insécurité, Philippe Martin a demandé qu'un seuil soit défini, seuil en deçà duquel les producteurs ne seraient pas astreints à ce confinement, et donc aux investissements qui vont avec. Le Ministre a accepté cette proposition et il s'est engagé à ce que ce seuil soit défini avant l'été. À leur demande, les collectivités locales participeront au groupe de travail chargé de définir ce seuil.

Par ailleurs, Stéphane Le Foll a indiqué que le niveau du risque du territoire sera abaissé à un niveau modéré dès demain. Cela permettra d'alléger les contraintes en matière de confinement des volailles plein air. Des dérogations pourront être accordées par les DDPP pour permettre des rassemblements de volailles dans des conditions sécurisées.